Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 43 (1996)

Heft: 6

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ensemble, on pourra alors parler d'esprit de corps.» Le plus frustrant pour Pierre-André Bise dans les circonstances actuelles, c'est de ne plus avoir de contact avec les cadres. «Responsable de la protection de la population, je me dois de contrôler l'état de préparation de la PCi; en cas de catastrophe, il sera trop tard, raison pour laquelle même si je respecte les directives du canton, il m'arrive de m'en écarter légèrement, tout en faisant remarquer tout de même que la commune de Lancy est indépendante et qu'elle abrite 25 000 habitants.»

Pour Pierre-André Bise, l'opération Gilly ne pouvait pas mieux tomber, puisqu'elle permettait de répondre à son objectif.

L'OPC de Lancy aura durant une semaine mené trois opérations de front: la première consistait à rénover une aire de jeux; la deuxième concernait le service de maintenance puisqu'il s'agissait de réviser la citerne à eau du PC du quartier de Sauvy et de procéder à son remplissage. Il a fallu détruire quelque 30 000 litres d'eau en berlingot arrivée au terme de leur durée de conservation et la troisième consistait à exercer les cadres des transmissions.

Sur les quatre jours du chantier, cinquante cadres des services de sauvetage auront ainsi travaillé ensemble, du chef de détachement au chef de groupe. Mais pour pouvoir le réaliser il a fallu avoir l'autorisation des autorités pour éviter que la PCi ne prenne du travail à des entreprises de la commune, ce qu'elle a obtenu sans peine. La suite, en images.

Que fait-on des sinistrés?

En marge de l'incendie de Rolle

rm. Dans la nuit du 7 au 8 mai 1996, un incendie se déclarait au deuxième étage d'un immeuble de la Grand-Rue à Rolle. Bilan dramatique, puisque les pompiers devaient découvrir deux morts au petit matin. Au-delà de l'intervention des sapeurs-pompiers de Rolle ainsi que de leurs collègues de Gland, Nyon et Lausanne venus en renfort, il est certainement utile, pour la PCi, de souligner quelques aspects trop souvent «oubliés» lors de ce genre de catastrophe.

On peut tirer un coup de chapeau aux 65 pompiers engagés sur ce sinistre. Leur intervention aura permis de sauver, de justesse, deux locataires tout en préservant les immeubles adjacents. Certes, cet incendie a fait deux victimes et l'on ne peut que s'associer à la douleur des familles. Pourtant les deux locataires, Marie-Solange Mathey et son fils Arnaud, se sont trouvés bien seuls, après avoir tout perdu. D'ailleurs, sans l'intervention d'une voisine, c'est à pieds nus que la locataire et son fils auraient subi, peu après leur des-

cente d'échelle, l'interrogatoire de la police

qui s'intéressait visiblement plus aux circonstances de l'incendie, qu'à apporter un peu de réconfort sous la forme, par exemple, d'un geste amical (pour ne pas dire d'amitié), voire d'un café... Voilà les faits, dans leur crudité, tels que les victimes les ont vécus et ressentis.

Dès lors, on peut légitimement s'interroger sur la non-participation de la protection civile. C'est pourtant bien dans ce genre de circonstances que la population pourrait en avoir besoin, non?

Coordination défaillante ou absente?

Rolle a frôlé la catastrophe. Il est certain que les spécialistes de la défense incendie en sont parfaitement conscients et qu'ils en reparleront pour analyser les quelques faiblesses vécues lors de leur intervention. Mais ce qui frappe surtout, c'est le fait que dans de pareilles circonstances la PCi ne soit pas automatiquement alertée, comme cela existe déjà dans d'autres communes. Cela démontre, à l'envi, combien il est difficile de passer sur certaines susceptibilités que l'on appelle un peu pudiquement la guerre des casquettes; dans le cas rollois, serait-ce de la négligence? On ose à peine l'imaginer, ou alors ce serait particulièrement choquant.

Cet événement a valeur d'exemple; puisse la protection civile rolloise (et les autres) en tirer parti pour mettre en place une coordination efficace avec les sapeurs-pompiers qui sont, après tout, ses partenaires naturels. En tout cas on veut le croire.



Le paquet d'équipements empilable

La manière jeune de vivre la protection civile



Usines Embru, 8630 Rüti Tél. 055/251 11 11, Fax 055/240 88 29